

**CAHIER DES CHARGES**

# **Production de reportages audiovisuels dans le cadre du Prix du Luxembourg pour la Finance Inclusive 2026**

## **Table des matières**

Table des matières.....	1
I. Informations Générales et Contexte.....	1
I.1. A propos de l’Inclusive Finance Network Luxembourg Asbl .....	2
I.2. Origine du Prix du Luxembourg pour la Finance Inclusive .....	2
I.3. Prix du Luxembourg pour la Finance Inclusive 2026 « Favoriser l’inclusion financière pour les jeunes » .	3
I.4. Célébration des 20 ans du Prix (Exposition) .....	3
I.5. Documentation .....	4
II. Réalisation des reportages audiovisuels présentant les trois (3) finalistes du Prix du Luxembourg pour la Finance Inclusive 2026 et l'exposition marquant le 20e anniversaire.....	4
II.1. Objectifs et résultats .....	5
II.2. Tâches .....	6
II.3. Livrables et rapports.....	7
II.4. Profil(s) des experts.....	9
II.4.1. Réalisateur .....	9
II.4.2. Caméraman .....	9
II.5. Budget.....	9
II.6. Calendrier/conditions de paiement .....	10
II.7. Documents à fournir .....	11
II.8. Critères d'évaluation des offres .....	11
III. Documents à compléter et à renvoyer pour le 26 juin 2026 au plus tard .....	12
III.1. Prestataire de services - Fiche d'information .....	12
III.2. Bordereau détaillé des prix (contrat à prix forfaitaires avec obligation de résultats) .....	13

[Terms of Reference: Production of audiovisual reports for the Luxembourg Awards for Inclusive Finance \(LAIF\) 2026](#)



## I. Informations Générales et Contexte

### *1.1. A propos de l'Inclusive Finance Network Luxembourg Asbl*

Inclusive Finance Network Luxembourg Asbl (InFiNe) est la plateforme luxembourgeoise qui rassemble les acteurs privés, publics et de la société civile opérant dans le domaine de la finance inclusive. Le réseau promeut une vision de la Société avec un accès universel, qualitatif et abordable, aux services financiers.

La mission d'InFiNe est de mettre à profit les compétences présentes au Luxembourg pour contribuer au développement de la finance inclusive. En outre, InFiNe vise à faire de la finance inclusive un outil d'autonomisation des personnes. Les activités d'InFiNe visent à renforcer la position du Grand-Duché en tant que centre d'excellence dans le domaine de la finance inclusive, à diffuser les connaissances et le savoir-faire dans le secteur et à établir des synergies.

### *1.2. Origine du Prix du Luxembourg pour la Finance Inclusive*

Convaincue que l'inclusion financière constitue un levier essentiel de lutte contre la pauvreté et de développement durable, la Direction de la Coopération au développement et de l'Action humanitaire du Ministère luxembourgeois des Affaires étrangères et européennes (MAEE), a créé, en 2005, le Prix européen de la microfinance devenu aujourd'hui le **Prix du Luxembourg pour la Finance Inclusive (LAIF)**, afin de promouvoir les initiatives d'inclusion financière et de souligner leurs contributions innovantes, dans un domaine donné, au développement du secteur.

Le LAIF est décerné chaque année par e-MFP, InFiNe et le ministère luxembourgeois des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération au développement et du Commerce extérieur afin de récompenser une organisation œuvrant dans un pays moins avancé, un pays à faible revenu ou un pays à revenu intermédiaire tel que défini par le Comité d'aide au développement (CAD) pour les bénéficiaires de l'aide au développement (APD).

Le Prix couvre chaque année un thème spécifique.

Le Prix est attribué à l'issue d'une procédure de sélection rigoureuse en trois étapes :

1. Une phase de présélection, au cours de laquelle chaque candidature est examinée sur base de critères d'éligibilité et de performances financières et sociales ;
2. Une phase de sélection au cours de laquelle les candidatures présélectionnées sont évaluées par un comité de sélection qui choisit les trois finalistes (fin septembre) ;
3. Une phase finale au cours de laquelle un Grand Jury choisit le lauréat parmi les trois finalistes (à l'approche de la cérémonie du 12 novembre 2026).

Le lauréat est annoncé lors de la cérémonie de remise du Prix du Luxembourg pour la Finance Inclusive à Luxembourg.

### *1.3. Prix du Luxembourg pour la Finance Inclusive 2026 « Favoriser l'inclusion financière pour les jeunes »*

Le 12 novembre 2026, InFiNe organisera la cérémonie de remise du **Prix du Luxembourg pour la Finance Inclusive (LAIF) 2026**, avec le soutien du ministère luxembourgeois des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération au développement et du Commerce extérieur. Cette année la thématique choisie : « **Favoriser l'inclusion financière pour les jeunes** » met en lumière des organisations actives dans l'inclusion financière qui accompagnent les jeunes à des étapes clés de leur vie, en les aidant à développer des compétences et à accéder aux opportunités nécessaires pour construire un avenir prospère.

En mettant l'accent sur l'inclusion financière des jeunes, cette édition reflète une dynamique émergente dans le secteur. À travers le monde, une nouvelle génération accède aux services financiers grâce à l'évolution des technologies, des pratiques et des modèles économiques. Le prix vise ainsi à valoriser des initiatives qui soutiennent cette transformation et ouvrent de nouvelles perspectives vers une finance plus accessible, responsable et tournée vers l'avenir.

Lors de la cérémonie, les trois (3) finalistes et leur projet seront présentés par un (1) reportage vidéo de 3 minutes max. Ce reportage contextualisera et présentera l'organisation finaliste ainsi que le programme en lice et sa spécificité en mettant en avant les défis, les solutions et les leçons apprises par une immersion dans le contexte du projet en lice.

### *1.4. Célébration des 20 ans du Prix (Exposition)*

Dans le cadre des 20 ans du Prix, une exposition physique dédiée sera organisée au sein du lieu accueillant la cérémonie.

À travers un parcours, cette exposition retracera les 20 ans d'histoire du Prix, en mettant en lumière les moments marquants, les éditions emblématiques, les anciens finalistes et lauréats, ainsi que l'évolution du secteur de la finance inclusive au cours des deux dernières décennies.

L'exposition combinera différents formats de contenus : archives, photographies, extraits vidéo, interviews, témoignages, contenus « inside stories » et éléments historiques issus des précédentes éditions du Prix.

Une section finale spécifique de l'exposition sera consacrée aux trois finalistes de l'édition 2026. Cette expérience immersive mettra en avant l'impact et l'identité de chacun des projets finalistes à travers une scénographie créative et des contenus multimédias.

Les agences pourront ainsi proposer, s'ils le souhaitent, un concept immersif ou une expérience interactive dédiée à cette dernière partie de l'exposition consacrée aux trois finalistes.

En complément, les candidats/agences seront également chargés de produire entre trois (3) et cinq (5) courtes vidéos d'interviews à distance (« remotely ») d'anciens finalistes et/ou lauréats du Prix. Les archives et contenus historiques existants seront mis à disposition afin d'alimenter la réalisation de ces contenus audiovisuels s'ils sont exploitables.

### *1.5. Documentation*

La documentation ci-dessous facilitera votre compréhension du concept en vous apportant de plus amples informations sur le Prix du Luxembourg pour la Finance Inclusive (LAIF) en tant que tel :

Site internet : <https://www.inclusivefinanceaward.lu/>

Pour voir les vidéos des éditions précédentes du Prix, RDV sur Youtube et LinkedIn :

- Chaîne Youtube : [https://youtube.com/@infinelu?si=HAKyaZWX\\_Xxj7spw](https://youtube.com/@infinelu?si=HAKyaZWX_Xxj7spw)
- Page LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/inclusive-finance-network-luxembourg>
  - [Exemple 1](#)
  - [Exemple 2](#)
  - [Exemple 3](#)

## **II. Réalisation des reportages audiovisuels présentant les trois (3) finalistes du Prix du Luxembourg pour la Finance Inclusive 2026 et l'exposition marquant le 20e anniversaire.**

### *II.1. Objectifs et résultats*

La présente mission vise à réaliser des reportages afin de présenter les trois finalistes du Prix du Luxembourg pour la Finance Inclusive 2026, par :

**Un (1) reportage vidéo « cérémonie » en langue anglaise et française** sur chacun des trois finalistes du Prix du Luxembourg pour la Finance Inclusive 2026, (soit 3 vidéos en FR et 3 vidéos en EN). Chaque reportage aura une durée maximale de 3 minutes et sera diffusé lors de la cérémonie et 2 semaines avant la cérémonie, lors de la réunion du Grand Jury. Ces reportages auront pour objectif principal de présenter les projets des trois finalistes et d'en montrer les caractéristiques déterminantes comme les défis, les solutions apportées pour y répondre et les leçons apprises (immersion dans le contexte du projet en lice).

Afin d'annoncer et promouvoir la cérémonie, **une (1) vidéo teaser « Bande annonce » par finaliste**, de 30 secondes, sera diffusée sur les réseaux sociaux avant la cérémonie, (soit 3 vidéos au total). Ces vidéos permettront de promouvoir le Prix tout en transmettant une information (le contexte, le projet, ...) sur chaque finaliste mais en ne dévoilant pas tout.

En complément, **six (6) vidéos portrait « Inside story » de 30 à 60 secondes maximum**, pour les réseaux sociaux, qui présenteront individuellement une caractéristique d'un projet, le contexte, un client, un agent de microfinance, une technologie, etc. Ces vidéos permettront d'illustrer différents aspects concrets de la finance inclusive et seront utilisées pour promouvoir la finance inclusive au sens large.

Enfin, dans le cadre des 20 ans du Prix, une exposition physique sera organisée au sein du lieu accueillant la cérémonie. **Une expérience immersive ou un concept créatif devra être proposé afin de mettre en valeur les trois organisations finalistes et leurs projets respectifs.**

L'ensemble des contenus (photographies, vidéos, archives, interviews, témoignages, etc.) sera intégré à cette exposition et rendu accessible notamment via des QR codes.

Entre **trois (3) et cinq (5) courtes vidéos d'interviews à distance (« remotely ») d'anciens finalistes et lauréats du Prix, d'une durée maximale de 45 secondes**, devront également être produites. Les archives existantes seront mises à disposition afin d'alimenter ces contenus pour l'exposition.

Il est à noter que :

---

[Terms of Reference: Production of audiovisual reports for the Luxembourg Awards for Inclusive Finance \(LAIF\) 2026](#)

- Si les projets se déroulent dans des zones à fort risques sécuritaires, aucune équipe de réalisation ne sera envoyée dans ces régions et qu'il incombera au Prestataire de trouver un moyen de délivrer le reportage audiovisuel.
- L'identité et la localisation géographique des trois finalistes seront connues fin septembre 2026 à l'issue du processus de sélection mené par e-MFP et InFiNe.

Les offres proposant des équipes locales de tournage des images seront préférées.

La cible principale des reportages est le public de la cérémonie de remise du Prix du Luxembourg pour la Finance Inclusive 2026, à savoir les acteurs européens de la microfinance, praticiens du secteur, représentants des pays du Sud, représentants du monde politique, membres de la place financière luxembourgeoise, représentants de la société civile et représentants diplomatiques.

Les reportages « cérémonie » seront diffusés la première fois pendant la réunion du Grand Jury, puis lors de la cérémonie du Prix et seront ensuite aussi diffusés sur le site internet du Prix du Luxembourg pour la Finance Inclusive (<https://www.inclusivefinanceaward.lu/>), ainsi que sur la chaîne Youtube d'InFiNe.

La cérémonie se tiendra en anglais et en présentiel.

## *II.2. Tâches*

À partir des éléments fournis par InFiNe et en étroite collaboration avec l'association, le Prestataire assure la conception, la réalisation et la production exécutive des reportages et fournit plus particulièrement les prestations suivantes :

- La conception et l'écriture du scénario (FR-EN)
- L'écriture du commentaire voix off (FR-EN) – si applicable
- Les voix-off par des personnes dont c'est la langue maternelle
- Le sous-titrage en anglais pour la version EN
- Le sous-titrage en français pour la version FR
- La direction de la réalisation
- La préparation et les repérages nécessaires
- La fourniture des équipes techniques, des locaux, des matériels, des produits, des décors et des accessoires nécessaires à l'accomplissement de ces prestations
- Le tournage, le montage, la sonorisation (FR-EN), le mixage
- En cas d'utilisation d'une ou plusieurs œuvres préexistantes musicales ou autres, autorisation de chacun des ayants droit
- La post-production

---

[Terms of Reference: Production of audiovisual reports for the Luxembourg Awards for Inclusive Finance \(LAIF\) 2026](#)

- La fourniture des 3 x 1 reportage « cérémonie », en anglais, en format HD 16:9 compatible avec la diffusion lors de la cérémonie
- La fourniture des mêmes 3 x 1 reportages « cérémonie » en français et en anglais, en format HD compatible avec la diffusion en flux web
- La fourniture de 15 photos / projet en HD à envoyer pendant le tournage
- La fourniture de 3 x 1 vidéo teaser « Bande annonce » de maximum 30 secondes pour diffusion web à envoyer 3 semaines avant la cérémonie
- La fourniture de 3 x 2 vidéos portrait « Inside Story » de maximum 60 secondes pour réseaux sociaux (présentant individuellement une caractéristique du projet, le contexte, un client, un agent de microfinance, une technologie, ...) à envoyer 1 semaine après la cérémonie
- La fourniture de 3 (à 5) courtes vidéos d'interviews à distance (max. 45 secondes) d'anciens finalistes et lauréats du Prix
- La proposition d'une expérience immersive ou d'un concept créatif pour la section finale de l'exposition dédiée aux trois finalistes
- La cession des droits pour la transmission, reproduction (même partielle) et la diffusion
- La remise des rushes et des reportages sur DVD/disque dur
- La livraison du contenu oral (dialogues et voix off) des vidéos sur document Word (pour une semaine avant la cérémonie)

La définition des témoignages à retenir sera faite en collaboration avec InFiNe qui devra également préalablement approuver le script. Une attention particulière devra être apportée à la qualité journalistique du document. Les reportages devront se différencier dans la forme les uns des autres pour permettre un certain rythme à la cérémonie. La charte graphique du Prix du Luxembourg pour la Finance Inclusive sera respectée.

Le Prestataire s'engage à choisir des professionnels confirmés et mettra au service de sa mission la diligence, les moyens et les compétences nécessaires à la réalisation d'une œuvre audiovisuelle conforme aux normes de qualité en usage dans la profession.

### *II.3. Livrables et rapports*

Le Prestataire proposera une méthodologie, un script (ou storyboard succinct) et un calendrier d'activités qui seront précisés lors d'une première réunion préparatoire.

Il présentera également tout document détaillant l'exécution des missions et prévoira des validations intermédiaires pour les différentes étapes du projet.

Tâche	Contenu	Echéance
-------	---------	----------

[Terms of Reference: Production of audiovisual reports for the Luxembourg Awards for Inclusive Finance \(LAIF\) 2026](#)

Réunion préparatoire, tournage dans les trois pays finalistes		Réunion préparatoire : dès identification des trois pays finalistes (fin septembre) Tournages sur le terrain (du 21 septembre – à confirmer au 19 octobre).
Réunion préparatoire (expérience) pour la section finale de l'exposition dédiée (3) finalistes		Au plus tard le 21 septembre
3 (à 5) x 1 capsule vidéo "past winners" (max 45 secondes/vidéo) pour l'exposition.	Présentation des 3 (à 5) x 1 capsule vidéo "past winners" et livraison dans la foulée.	Au plus tard le 21 septembre
15 photos HD / finaliste	Livraison de 15 photos par finaliste qui illustrent la thématique et les projets en lice	En cours des tournages sur place
3 x 1 teaser "Bande annonce" (max 30 secondes/vidéo) pour réseaux sociaux et web	Présentation des 3 x 1 teaser "Bande annonce" et livraison dans la foulée	Au plus tard le 20 octobre
Pré-montage des 3 x 1 reportage « cérémonie »	Présentation des 3 x 1 teaser "Bande annonce" et livraison dans la foulée	Au plus tard le 20 octobre
Montage définitif des 3 x 1 reportage « cérémonie » (max 3 minutes/vidéo)	Livraison du montage définitif des 3 x 1 reportage « cérémonie » pour diffusion lors de la cérémonie et diffusion web	Au plus tard le 23 octobre
Contenu oral des 3 x 1 reportages « cérémonie »	Transcription de la bande son (interviews et voix offs) des 3 x 1 reportage « cérémonie » sur document Word	Au plus tard le 23 octobre
Pré-montage des 6 portraits « Inside story » pour réseaux sociaux (entre 30 et 60 secondes/vidéo)	Présentation du pré-montage des 6 vidéos portraits « Inside story » pour réseaux sociaux	Au plus tard le 16 novembre

Montage définitif des 6 portraits « Inside story » pour réseaux sociaux (entre 30 et 60 secondes/vidéo)	Présentation du montage définitif des 6 vidéos portraits « Inside story » pour réseaux sociaux	Au plus tard le 20 novembre
---	--	-----------------------------

## *II.4. Profil(s) des experts*

Les experts proposés sont bilingues français/anglais.

### II.4.1. Réalisateur

- Est responsable de la réalisation des tâches décrites précédemment
- A de solides compétences journalistiques et a pris connaissance du sujet traité
- Manifeste des aptitudes pour la communication (écoute active, tact, diplomatie, empathie, persuasion, négociation...)
- Démonstre des compétences personnelles, notamment : démontrer un esprit d'analyse, gérer son temps de manière efficace, connaître les coutumes du pays, flexibilité et tourner vers la recherche de solutions...
- Jouit d'un réseau solide de correspondants locaux professionnels
- Une expérience similaire dans le cadre de projets dans les pays en voie de développement est vivement souhaitée.

### II.4.2. Caméraman

- Est impliqué-e dès la préparation du reportage : analyse du scénario, repérages, choix du matériel et des angles de prises de vue.
- Son sens du relationnel est important pour mettre en confiance les personnes qu'il/elle filme (connaissance des coutumes du pays, ...).
- Une expérience similaire dans le cadre de projets dans les pays en voie de développement est vivement souhaitée.

## *II.5. Budget*

Le Budget, incluant les prix forfaitaires et les frais de voyages et de séjours, se situe **entre EUR 30 000 et maximum EUR 50 000 TTC.**

Les lieux de tournage n'étant pas encore connus, il est demandé au Prestataire de **faire une estimation** des frais de voyages et de séjours.

Le tournage des images par une équipe locale sera préféré.

Les frais de voyages et de séjours incluent :

- Les vols aller/retour en classe économique par le trajet le plus direct possible entre le lieu de résidence de l'expert et le lieu d'exécution du contrat (incluant les frais de déplacement du lieu de résidence vers l'aéroport) (vols internes si équipes locales)
- Les per diem (qui incluent les frais de logement et les repas sur place),
- Les frais de visa,
- Les transports, les véhicules de location,
- Les frais de vaccins éventuels et
- Les frais de traduction éventuels sur le lieu de tournage.

Les per diem (frais d'hébergement et de restauration) feront l'objet d'un avenant car ils dépendent des destinations. Les per diem sont calculés pour 5 jours de tournage maximum pour deux personnes (caméraman et réalisateur/journaliste).

Les frais de voyages seront remboursés à hauteur des frais réels encourus, contre justificatifs (factures et cartes d'embarquement).

Le remboursement des frais de voyages et de séjours se fera dans la limite des montants prévus dans le Bordereau des prix et n'est pas assujéti à la TVA.

## *II.6. Calendrier/conditions de paiement*

<b>Paiement</b>	<b>Echéance</b>	<b>Montant</b>
Paiement intermédiaire	Réunion préparatoire + tournages dans les trois (3) pays finalistes (les tournages ont eu lieu) : sur demande de paiement avec facture après livraison du pré-montage.	Paiement I : 40 % du montant total des prix forfaitaires (bordereau des prix)
Paiement final	Paiement du solde du contrat : après présentation du montage définitif des trois (3) reportages « cérémonie » après approbation par InFiNe et réception des livrables.	Paiement II : solde du contrat des prix forfaitaires (selon bordereau des prix)
Remboursement des frais de voyages et de séjours (dont les per diem font partie)	Remboursement après la bonne exécution de toutes les obligations contractuelles : sur base d'une facture globale et distincte avec copie des justificatifs pour les frais de voyages. Les per diem feront l'objet d'un avenant au contrat.	Remboursement des frais de voyages et de séjours dans la limite du plafond stipulé dans l'estimation des frais de voyages et de séjours (bordereau des prix)

## *II.7. Documents à fournir*

1. Une lettre datée et signée indiquant le montant total de l'offre hors TVA et TVA comprise
2. Un script/story board succinct des 3 reportages
3. Une première ébauche ou note conceptuelle d'une proposition créative visant à rendre la dernière partie de l'exposition (consacrée aux trois finalistes) plus immersive.
3. Les CVs des experts proposés
4. La fiche d'information concernant la personne de contact en charge de l'offre complétée et signée (Voir Documents à compléter)
5. Le bordereau des prix détaillés complété et signé (Voir Documents à compléter)
6. Exemples d'œuvres réalisées (par exemple lien internet vers une œuvre réalisée).

**Ces documents sont à renvoyer pour le 26 juin 2026 par envoi postal ou par email :**

### **Irene Pancheri**

Inclusive Finance Network Luxembourg Asbl  
Maison de la Microfinance – 39 rue Glesener, L-1631 Luxembourg  
T. +352 28 37 15 09  
contact@infine.lu

## *II.8. Critères d'évaluation des offres*

<b>Critères d'évaluation</b>	<b>Points maximums</b>	<b>Points obtenus</b>
<b>Organisation et méthodologie</b> Qualité de la note méthodologique, ébauche des scénarios, calendrier des activités et compétences des experts proposés	50	
Budget proposé	50	
<b>Points totaux</b>	<b>100</b>	

## **III. Documents à compléter et à renvoyer pour le 26 juin 2026 au plus tard**

---

[Terms of Reference: Production of audiovisual reports for the Luxembourg Awards for Inclusive Finance \(LAIF\) 2026](#)

### III.1. Prestataire de services - Fiche d'information

A cocher :

Prestataire individuel (*freelance*)

Société/Entreprise

Nom	
Prénom	
Fonction	
Société	
Adresse <sup>1</sup>	
Téléphone ( <i>incl. indicatif pays</i> )	
Adresse email	
Numéro de TVA ( <i>si applicable</i> )	
Numéro R.C.S. ( <i>pour les sociétés</i> )	
Informations bancaires	Nom du bénéficiaire : ..... Nom de la banque : ..... IBAN : ..... SWIFT/BIC : ..... Adresse de la banque : .....

Signé à ....., le ..... 2026.

**Nom :** ..... **Signature :**

### III.2. Bordereau détaillé des prix (contrat à prix forfaitaires avec obligation de résultats)

**I – Réalisation de reportages audiovisuels sur les finalistes du Prix du Luxembourg de la Finance Inclusive 2026**

TOTAL (EUR HT)	Tournage	
	Pre-montage	
	Montage final	
TOTAL (EUR TTC) <i>(si applicable)</i>		

NOTE 1 : Les prix forfaitaires proposés ci-dessus couvrent tous les honoraires, les frais d'assurance du matériel de tournage, de reproduction, de secrétariat et de l'équipe, la marge (pour frais généraux du prestataire, les bénéficiaires et les structures de soutien) et autres dépenses reliées à la préparation, la production et la soumission des rapports et documents au titre du contrat.

NOTE 2 : Il est à noter que si les projets se déroulent dans des zones à forts risques sécuritaires, aucune équipe de réalisation ne sera envoyée dans ces régions. Il incombera au Prestataire de trouver un moyen de délivrer les reportages audiovisuels.

**II – Budget frais de voyages et de séjours (en EUR TTC)**

TOTAL (EUR TTC)	
-----------------	--

NOTE 1 : Les frais de voyages et de séjours comprennent les vols aller/retour, les per diem, les frais de visas, les transports, les éventuels véhicules de location, les potentiels frais de traduction sur place et frais de vaccins. Ces frais de voyages seront remboursés à hauteur des frais réels encourus, contre justificatifs (factures et cartes d'embarquement) et ne sont pas assujettis à la TVA.

Les lieux de tournage n'étant pas encore connus, les per diem (frais d'hébergement et de restauration sur place) feront l'objet d'un avenant. Les per diem sont calculés pour 5 jours de tournage maximum par destination pour deux personnes (caméraman et réalisateur).

Le paiement des frais de voyages et de séjours se fera dans la limite des montants prévus dans le Bordereau des prix.

NOTE 2 : Les voyages aériens seront effectués en classe économique et selon le trajet le plus direct possible entre le lieu de résidence du Prestataire et le lieu d'exécution du contrat (incluant les frais de déplacement du lieu de résidence vers l'aéroport).

Signé à ....., le ..... 2026.

**Nom :** ..... **Signature :**